

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Interne

Profil n° 43

Intitulé du poste : **Maître-Assistant des ENSA**
Groupe de Disciplines : **Ville et Territoires (VT)**
Discipline : **Géographie et Paysage (GP)**

Catégorie statutaire : **A**
Corps : **Maîtres-Assistants (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École nationale supérieure d'architecture de VERSAILLES :
Adresse : **5, avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles Cedex**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : Ville et Territoires (VT)
Discipline : Géographie et Paysage (GP)

Il est attendu de l'enseignant-chercheur recruté(e) :

- de construire, avec les étudiants et les enseignants-chercheurs de l'école, des connaissances nouvelles et utiles en matière de conservation et de gestion des jardins historiques, de sites classés ou de paysages culturels, en s'appuyant sur les avancées de la recherche en histoire des jardins et des paysages, interrogées à partir des réalisations et d'une connaissance pratique du terrain ;
- de contribuer par son expertise et son expérience au projet pédagogique collectif qui vise à former des professionnels de niveau international du patrimoine vivant, conformément à la mission pédagogique et au mandat du Master Jardins historiques, patrimoine et paysage (JHPP), parcours de M2 organisé en partenariat avec l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, au sein du Master Patrimoine et Musées ;
- de contribuer au projet scientifique du Master JHPP qui vise à faire avancer les bases méthodologiques et théoriques de l'étude des jardins historiques et du patrimoine vivant ; à approfondir les connaissances historiques de l'environnement construit et des pratiques professionnelles qui le façonnent.

Charges pédagogiques :

- *Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème, 3ème cycles ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants :*

Le ou la candidat(e) recruté(e) assurera des enseignements disciplinaires et thématiques à la hauteur de 320 heures dispensés sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques, notamment dans le cadre du parcours de Master Jardins historiques, patrimoine et paysage. Les enseignements disciplinaires incluront l'histoire culturelle et sociale des jardins et du paysage, les méthodes de recherche (appliquée) en histoire des jardins et du paysage, la théorie et la pratique de la conservation (gestion, aménagement, développement) des jardins, des sites et des territoires de valeur patrimoniale ; des cours thématiques en lien avec l'expertise du/de la candidat(e) recruté(e).

- *Ces 320 h comprendront en outre : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école... :*

Par ailleurs, le ou la candidat(e) recruté(e), au sein du Master JHPP, contribuera :

- à la coordination et à la programmation pédagogique ;
- à l'encadrement ou la direction d'études opérationnelles (et leur rapports), de stages et de mémoires ;
- à l'organisation de journées d'études, conférences, colloques, etc. ;
- à l'évaluation et à l'expertise ponctuelle, interne et externe, ainsi qu'au recrutement des candidats ;
- à l'élaboration, à la mise en place et au suivi de projets de partenariats scientifiques et pédagogiques avec des acteurs externes (études opérationnelles, mutualisations, co-organisation de journées d'étude, etc.).

Au sein du cursus d'architecture, il ou elle participera à :

L'organisation d'un séminaire de mémoire de 4-5^e année (Master)

et pourra, éventuellement, dispenser un cours d'histoire des jardins et du paysage en Licence.

Plus généralement, il ou elle contribuera :

- aux instances de gouvernance de l'École et de son laboratoire de recherche auquel il sera associé au titre de membre ordinaire.
- au rayonnement de l'école.

- *Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD :*

A terme, il est attendu que le/la candidat(e) recruté(e) assure des enseignements thématiques susceptibles d'intéresser les programmes diplômants autres que le Master JHPP, notamment le Master en Architecture et le doctorat en Architecture.

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école :

Il est attendu que le/ la candidat(e) recruté(e) participe aux activités scientifiques du Laboratoire de l'école d'architecture de Versailles (LéaV), conformément à la mission et au mandat du Laboratoire et à l'intérieur de l'axe thématique Patrimoines et territoires. Il est attendu que le ou la candidat(e) développe un programme de recherche personnel et contribue à des programmes de recherche collectifs dans le domaine de la conservation des jardins historiques, du patrimoine vivant, du paysage.

- Tâches d'encadrement des doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école :

Expert(e) reconnu(e) dans son champ, l'enseignant(e) recruté(e) assurera, en collaboration avec les directeurs de thèse, le suivi informel et ponctuel des doctorants du LéaV.

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;

En tant que membre du LéaV et de l'équipe d'enseignants-chercheurs du Master JHPP de l'EnsaV, il est attendu qu'à terme, le ou la candidat recruté(e) mette en place de nouvelles méthodes d'enquête dans le domaine de la conservation du patrimoine vivant, qu'il ou elle soit en mesure de porter des partenariats scientifiques et de recherche, des collaborations internationales, et de contribuer au prestige et à la visibilité internationale de l'école.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Le potentiel de l'ENSA-V, sa taille, ses réseaux la placent parmi les plus grandes écoles nationales supérieures d'architecture) françaises de rayonnement international capables de contribuer à l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture dans notre pays (évaluée A+ en 2012 par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Elle délivre le Diplôme d'État d'Architecte (DEA), des masters spécialisés issus du partenariat avec l'université, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) et prépare également au doctorat en architecture. Elle prépare également au concours AUE (Architectes Urbanistes de l'État).

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles favorise les innovations pédagogiques et le croisement fertile de disciplines autour du projet architectural et urbain. Veillant à bien lier formation supérieure et recherche dans une dynamique d'innovation, elle développe également les pratiques opérationnelles, notamment dans le domaine des jardins historiques, du paysage et de l'intervention sur le patrimoine vivant, favorisant ainsi la mise en situation professionnelle des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Ses domaines d'excellence sont l'histoire de l'architecture, de la ville et de la construction, la culture constructive et le développement soutenable, et les phénomènes de métropolisation au XXIème siècle. Parmi les missions fixées aux ENSA, figure la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère et pour Versailles, artistique, grâce à son centre d'art contemporain, la Maréchalerie.

L'ENSA-V se caractérise par un très fort dynamisme étudiant qu'elle soutient activement.

Elle développe fortement son activité à l'international. Tous les enseignants sont amenés à s'impliquer dans la recherche et l'action à l'international.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

La recherche dans l'école se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, et autour de quatre grands axes thématiques :

- Énergie-climat- environnement ;
- Métropolisation et développement territorial ;
- Patrimoines et territoires ;
- Les espaces et leur sens.

Les chercheurs sont, pour la plupart, enseignants à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient un lien étroit entre enseignement et recherche. Ils contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le laboratoire est le lieu d'accueil et de formation des doctorants. Le Léav est rattaché au collège doctoral de l'université Paris-Saclay.

Enfin, l'École noue des contacts privilégiés avec l'AIGP (Atelier International du Grand Paris), la CAPA (Cité de l'Architecture et du Patrimoine) et le Pavillon de l'Arsenal à Paris.

Par ailleurs, l'École est membre associé de la Fondation des sciences du patrimoine (LabEx Patrima, Equipex Patrimex).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Nombre d'enseignants dans la discipline : 7 titulaires + 1 nouvel arrivant suite au concours 2016

A l'intérieur de la discipline Ville et Territoires, le champ Géographie et Paysage est enseigné par 2 titulaires, dont l'un est architecte et historien du paysage et responsable du Master JHPP, et l'autre, géographe. Deux autres enseignants non titulaires, sont membres de l'équipe enseignante du Master JHPP où ils assurent, entre autres, la direction collective d'études opérationnelles, de mémoires et de stages.

Liaisons hiérarchiques :

L'enseignant(e) recruté(e) sera placé(e) sous la responsabilité immédiate du directeur de l'école.

Liaisons fonctionnelles :

Il est attendu que le ou la candidat(e) recruté(e) développe des liens fonctionnels au sein de l'Ensav, au-delà, avec des représentants de la société civile, des institutions partenaires, des professionnels.

Responsable du parcours JHPP du Master Patrimoine et Musée à l'EnsaV.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018